Dans la Capitale

Menus faits.

—Les framboises affluaient sur le marché ce matin, à un prix très élevé cependant.

—Le thermomètre à 10.05 hrs a. m. marquait 79, à 11.10 hrs. a. m. il marquait 82° chez Rosenthall, rue Sparks.

—Les nombreux amis de M. Dr St Jean, apprendront avec plaisir, qu'il est maintenant rétabli. Il a sorti hier.

—Un bon nombre de billets pour le pèlerinage des catholiques de langue anglaise à Ste Anne de Beaupré le 14 août prochain, ont déjà été vendus.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

—Beaucoup de personnes se proposent d'aller à l'excursion du 8 août pour revoir le beau village de Thurso.

—Les trottoirs de la rue Clarence entre les rues King et Cumberland sont dans un très mauvais état.

—A midi le constable Caillier a fait l'arrestation de deux disciples de Bacchus qui se préparaient à faire du tapage au passage de la procession du cirque. Ils furent conduits au violon immédiatement.

—Hier soir s'est terminé les courses, qui n'avaient pas eu lieu, lors de l'excursion de la fanfare Ste Anne. MM. Couturier, Lespérance et Potvin furent les vainqueurs.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 15j-1a

—Les cochers de place ont fait ample recette cette après-midi, à l'occasion du cirque qui a été visité par une affluence considérable de personnes, comme la chose est très-habituelle, d'ailleurs.

—Le Révd P. Fayard, supérieur du collége, a célébré la messe à la chapelle des Sœurs du Bon Pasteur ce matin.

—Beaucoup de maisons sur la côte de sable sont inoccupées ; les propriétaires étant allés passer l'été à la campagne.

—Les pèlerins à Ste Anne de Beaupré sous la direction du Rv. M. Campeau, seront de retour demain durant la soirée. Ils sont aujourd'hui au sanctuaire de la grande Thaumaturge.

—Un grand nombre de petits garçons se baignent chaque jour dans le petit lac McKay où ils ne craignent pas l'arrivée de la police comme sur le canal Rideau.

—Depuis quelques jours plusieurs hommes sont partis pour travailler dans les chantiers.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Le professeur Emilio, chiropédiste a paradé à cheval dans les rues de la ville, hier, suivi d'un corps de musique

—Le comité des Finances du conseil du comté de Carleton se réunira la semaine prochaine. On s'y occupera de la question de réparation à la prison.

—La température est délicieuse aujourd'hui et les rues sont bondées de promeneurs étrangers attirés par l'annonce du cirque de Miller et Freeman.

—Des soumissions ont été demandées par le département des Travaux Publics pour la pose d'un appareil de chauffage dans les nouvelles bâtisses départementales, rue Wellington.

—M. F G Lear a abattu sur la rivière Rideau, près des "Rifles Ranges" un magnifique héron bleu. Cet oiseau mesure 5 pieds 9 pouces d'envergure et a près de 4 pieds de hauteur ; il a été envoyé au Musée Géologique où il sera une belle addition dans la classe réservée à ces sortes de volatiles.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

—Plusieurs ouvriers qui étaient à démolir la vieille mâsure, hier, au coin des rues Chapelle et Clarence, peuvent se vanter de l'avoir échappé bel. Ils étaient à leur ouvrage, lorsque le toit s'écroula, les ensevelissant sous les décombres. Les ouvriers se sont débarrassés de leur lourde charge, sans aucune blessure.

Les milliers de curieux qui s'étaient rendus sur le terrain du cirque, rue Elgin, ce matin, à 11 heures, pour être témoins de l'ascension d'un ballon et de la descente de l'aéronaute, à l'aide d'un parachute, d'une hauteur d'un mille, annoncée à force réclame, en ont été pour leurs frais de marche inutile ; il n'y a pas eu plus d'ascension que sur la main et tous se demandaient en reprenant le chemin de la ville : As-tu vu le ballon ?

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

—La voiture de l'avocat Walker est venue en collision avec une lourde voiture sur la rue Rideau, hier. M. Walker n'a reçu aucune blessure, mais sa voiture a été beaucoup endommagée.

—Le propriétaire de la petite tente sur le terrain vacant près de la rue Sussex, fait d'excellentes affaires ; chaque soir et durant le jour, les curieux affluent pour voir les différentes exhibitions sous cette tente.

—La ville a perdu beaucoup de son animation depuis le commencement des chaleurs, par suite du grand nombre de citadins qui sont allés en villégiature.

—Dimanche dernier, à la salle des Amis du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne, a eu lieu l'élection des membres qui devront former le bureau de poste, au grand bazar de Ste Anne. Les messieurs dont les noms suivent ont été élus : S Gauvreau, président ; A Leclerc, vice-président ; A Carrière, secrétaire ; H Côté, ass.-secrétaire ; A Devarennes, trésorier ; J Dagenais, ass.-trésorier.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

—La corporation a décidé de faire reconstruire une partie des murs et la toiture de la salle du marché By ; on s'est aperçu depuis quelque temps que ces murs s'élargissaient et que l'eau s'infiltrait à travers la couverture. La salle de l'étage supérieur qui servait de salle de réunion a été depuis remplie d'échafaudages dans le but de donner de la solidité à la bâtisse jusqu'au moment des travaux qui commenceront aussitôt que les soumissions à cet effet auront été demandées et acceptées. On fera ensuite des améliorations à la salle qui sera louée pour des fins de soirées dramatiques, assemblées, conférences, etc.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

BON COTON JAUNE	3 CENTIMS
INDIENNES, GRAND ASSORTIMENT	4½ "
BONS COTONS BLANCS	5 "
LAINAGES PESANTS	10 "
MEILLEUR SHIRTING, 30 POUCES	12½ "
NAPPES	15 "
CACHEMIRES NOIRS	15 "
TWEED PESANT TRES-FORT	25 "
PANTALONS EN TWEED POUR HOMMES	$1.00

ET 300 PAIRES DE COUVERTES BLANCHES, TOUT LAINE, ACHETÉES EN JOB VALANT $4.00 POUR $2.25.

BRYSON, GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

Ameliorations Locales

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Victoria, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau de 15 pouces en glaise vitrifiée dans la rue Vittoria, entre le centre de la rue Kent et le centre de la rue Lyon ; et un tuyau de 12 pouces en glaise vitrifiée dans la rue Lyon, entre le centre de la rue Vittoria et le côté nord de la rue Welling on, dans le quartier Victoria ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $2,904.70 sur laquelle somme $896.00 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 21ème jour de juillet, A. D, 1888

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier By, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau de 12 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue Clarence, commençant à l'extrémité ouest du présent tuyau d'égoût (à ou près de la limite ouest du lot 22) jusqu'au côté Est de la rue Sussex, dans le quartier By, et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $1,086.50 sur laquelle somme $325.50 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Date, ce 24ème jour de juillet, A.D, 1888.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier By, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau de 18 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue St Patrice, depuis le tuyau principal de la rue King jusqu'au côté est de la rue Cumberland, aussi la construction d'un tuyau de 15 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue St Patrice, depuis le côte est de la rue Cumberland jusqu'au côte est de la rue Dalhousie et alors continuant à construire un tuyau de 12 pouces en glaise vitrifiée jusqu'à un point où la limite ouest du lot 3, sud de la rue St Patrice fera intersection au centre de la dite rue ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $4,844 sur laquelle somme $554 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 24ème jour de juillet, A. D., 1888.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité

AMELIORATIONS LOCALES.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cite d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau d'égoût de 18 pouces, en glaise vitrifiée dans le centre de la rue de l'Eglise, commençant à son intersection avec le tuyau principal de la rue King, alors, à l'ouest du côté ouest de la rue Cumberland, puis la construction d'un tuyau d'égoût de 15 pouces en glaise vitrifiée du côté ouest de la rue Cumberland dans la rue de l'Eglise jusqu'au côté ouest de la rue Dalhousie, alors le construction d'un tuyau d'égoût de 12 pouces en glaise vitrifiée, dans le centre de la rue de l'Eglise, depuis le côté ouest de la rue Dalhousie, jusqu'au côté est de la rue Sussex, dans le quartier Ottawa ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $3,236.62 sur laquelle somme $952.46 seront payées sur le fond général, de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 24ième jour de juillet, A. D., 1888.

W. P. LETT.
Greffier de la Cité

Améliorations Locales.

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau d'égoût de 18 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue St André, depuis le tuyau principal de la rue King jusqu'au côté ouest de la rue Cumberland ; alors un tuyau d'égoût de 15 pouces en glaise vitrifiée depuis le côté ouest de la rue Cumberland jusqu'au côté ouest de la rue Dalhousie ; puis la construction d'un tuyau d'égoût de 12 pouces, en glaise vitrifiée du côté ouest de la rue Dalhousie jusqu'au côte est de la rue Sussex, dans le quartier Ottawa ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $2,889.90 sur laquelle somme $422.19 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 24ème jour de juillet, A. D, 1888.

W. P. LETT,
Greffier de la Cité.

Améliorations Locales

Prenez avis qu'un règlement a été passé par le Conseil Municipal de la Corporation de la cité d'Ottawa, pour prélever une taxe de front, afin de payer pour la construction d'un canal d'égoût à être construit dans le quartier Ottawa, dans la cité d'Ottawa, d'après les proportions des rues suivantes, à savoir : un tuyau de 15 pouces en glaise vitrifiée dans le centre de la rue Botelier, entre le centre de la rue Cumberland et le côté ouest de la rue Dalhousie, aussi la construction d'un tuyau d'égoût de 12 pouces, en glaise vitrifiée sur la rue Botelier, entre le côté ouest de la rue Dalhousie et le côté Est de la rue Sussex, dans le quartier Ottawa ; et qu'un état désignant les terrains qui devront payer telle taxe, et les noms de leurs propriétaires, aussi près que pourra se faire d'après le dernier Rôle d'Evaluation, est actuellement dans le bureau du Greffier de la Municipalité et est prêt à être examiné durant les heures de bureau.

Le coût de ces travaux sera de $713.40 sur laquelle somme $3521.00 seront payées sur le fond général de la Municipalité pour sa part.

Une Cour de Révision sera tenue Mercredi, le 15ème jour d'Août, 1888, à deux heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, dans le but d'entendre les plaintes contre la cotisation proposée ou l'exactitude des mesurements de front ou autres plaintes que des personnes intéressées pourraient avoir à faire et qui sont en loi reconnues par la Cour.

Daté, ce 25ème jour de juillet, A.D., 1888.

W P. LETT,
Greffier de la Cité

AUX ENTREPRENEURS DE PONTS

Le Soussigné recevra jusqu'à mercredi, le 1er août 1888, à midi, des soumissions pour la superstructure (fer ou acier) du pont de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité Hôtel-de-Ville, Ottawa.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôte-de-Ville, Ottawa.
16 Juillet, 1888.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G POWELL
Sous-Secrétaire d'État.

Ottawa, 10 Novembre 1887.

STATUTS DU CANADA

ET

PUBLICATIONS OFFICIELLES

—:o:—

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparés Liste de prix envoyé sur demand.

Statuts Revisées, actuellement prêts. Prix de deux volumes $5.00.

B. CHAMBERLIN.
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la papeterie.

Dépt. des Impressions Publiques et de la Papeterie.
Ottawa, Mars 1887. 13ins

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 24 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE.
Eardley Township.

ON DEMANDE une institutrice pouvant enseigner l'anglais et le français, et ayant un certificat de la province d'Ontario. S'adresser à

HECTOR LAPOINTE,
Mechanicsville, comté de Carleton

Pour éviter les dangers de contrefaçons du **sedlitz** et des médicaments dosimétriques, dont **M. Chanteaud** est l'unique préparateur exiger sur les étiquettes le nom des auteurs.—BURGRAEVE-CHANTEAUD.

FEUILLETON DU "CANADA"

LE CONDAMNE A MORT

DEUXIÈME PARTIE

AMOUR ET HAINE

I

A ce métier, Lauriot, écœre, avait amassé quelques le pnomies.

Aussi la boucherie des Quatre-Chemins était-elle bien tenue... C'était une jolie petite maisonnette aux volets rouges, avec une vigne grimpante qui cachait sous ses pampres verts les plâtras de la muraille, et recouverte en chaume.

Justine Lauriot, que nous voyons aujourd'hui amaigrie, sèche et ridée, était alors une coquette paysanne, à l'allure vive, aux traits réguliers, aux yeux noirs étincelants.

Quand Lauriot, très fin sous son épaisse bonhomie, avait épousé Justine, des garçons des Quatre-Chemins, furieux de voir leur échapper une proie qu'ils convoitaient, lui dirent en plaisantant :

—Hé, Lauriot, c'est trop beau pour toi, ce morceau là !...

Lauriot avait pris la chose du bon côté. Il avait répondu :

—C'est bon... A ne sera jamais trop belle pour faire marcher not'boutique.., Vaut mieux eune femme accorte qu'eune laide...

Et il avait raison. Tout de suite la boutique marcha.

Jacques naquit seulement quelques années après le mariage. C'était un gros bébé blond, aux membres potelés et forts, et qui rapidement se développa. Quand Justine le déshabillait, le père, des fois, le prenait tout nu dans ses bras, et le faisant sauter au plafond, disait :

—Ca fera tout de même un rude boucher !

II

Huit années plus tard, Denise vint au monde.

La pauvre petite formait un étrange et douloureux contraste avec son frère qui grandissait, robuste, exubérant de santé. Elle avait le teint jaune, plombé, terreux. Son cou saillait en avant et la tête était appuyée en arrière sur les épaules pour rendre moins difficile la respiration qu'elle avait courte, mais accélérée. Souvent cette gêne de la respiration était si grande que le visage prenait une couleur bleu foncé, comme si l'asphyxie eût commencé.

L'enfant était toute difforme. Les épaules étaient hautes et pointues, les genoux se rejoignaient pendant que les talons s'écartaient en se relevant. Les articulations étaient volumineuses, mais solides. Seuls, ainsi que nous l'avons dit, les bras étaient admirables. Le caprice de la nature avait pourtant donné à la petite fille les yeux noirs et ardents de la mère tempérés par une grande douceur, par les rayonnements d'une infinie beauté..

En se développant, sa difformité s'accentuait.

Singulier phénomène, l'enfant était un objet de répugnance pour ses parents.

Justine n'avait pas voulu la nourrir. Elle l'avait élevée au biberon.

Nabote grandit, silencieuse et triste, entre ces inimités ; Jacques était le seul qui lui témoignât de l'affection. Comme il avait sept ou huit ans plus qu'elle, comme il était vigoureux, il la portait des journées entières dans ses bras, avec une fierté de petit homme, flânant le long des chemins quand il n'allait pas à l'école. Gâté follement par le père et par la mère, il reportait sur Nabote une partie des caresses qu'il recevait, poussé en cela par cet instinct de justice inné chez les enfants

Nabote avait trois ans et Jacques en avait dix lorsque le boucher Lauriot mourut subitement dans des souffrances atroces, des suites d'une puqûre de mouche charbonneuse.

La veuve vendit le fonds de boucherie, réalisa les économies du ménage et quitta les Quatre-Chemins.

Ce fut à Meudon que le hasard la poussa.

Tout d'abord elle avait songé à Paris, mais après quelques jours la ville l'effraya. Elle se sentit perdue dans ce tourbillon. Et puis ses économies eussent été insuffisantes. Lauriot mort, il fallait le remplacer par des garçons bouchers, jusqu'à ce que Jacques connût le métier et fut assez fort pour travailler lui-même.

A Meudon, comme aux Quatre-Chemins, quinze ans auparavant elle eut bientôt une bonne et nombreuse clientèle et la boucherie fut prospère.

L'affection de Jacques pour sa sœur était devenue une sorte d'idolatrie.

Bien que déjà sa robuste nature le porta aux travaux d'homme, il s'amusait, quand il était à côté d'elle, à des jeux de fillette.

Nabote, réchauffée par cette affection ne s'apercevait pas de l'indifférence de sa mère. Pourtant la jalousie emportée de celle-ci devait bientôt jeter un trouble dans l'affection des deux enfants.

Dans les premiers temps, elle laissa Jacques à sa sœur, sans chercher à intervenir dans leurs jeux, dans leurs distractions.

Mais, comme elle avait un excessif besoin d'aimer, elle reporta bientôt sur Jacques toute la tendresse qu'elle avait dans le cœur, oubliant même l'existence de Nabote pour ne s'occuper que de son fils et concentrer sur lui son amour maternel.

Dans les premiers temps, la vie des enfants n'en fut point changée, quelque chose comme de la peur ou de la honte la retenait.

La première fois que cette jalousie se manifesta, c'était un dimanche, après les vêpres.

Jacques, assis au pied de Denise, aidait celle-ci à faire un immense collier de papier dentelé, destiné, dans l'esprit des enfants, à orner le cou d'un bouledogue, lequel les regardait gravement, en remuant la queue, se doutant sans doute que cet ornement lui était réservé.

La mère s'approcha.

—Jacques, dit-elle, en faisant un signe, le front plissé d'un ride, Jacques, viens près de moi... à ton âge, est-ce que tu ne devrais pas être honteux de t'amuser à ces bêtises-là ?....

Elle lui prit la main et l'amena.

Et, —comprenant peut-être— Nabote les regarda s'éloigner avec ses grands yeux noirs pleins de larmes

Dès lors, ces scènes se renouvelaient tous les jours.

Quand Jacques prenait la petite dans ses bras, Justine intervenait brusquement, enlevait Denise et la rapportait soit dans son fauteuil soit dans son lit

—Je t'ai déjà défendu de porter ta sœur, disait-elle.

Et Jacques restait triste toute la journée.

Il y avait une chose seulement qu'elle permettait à Jacques, c'étaient les soins qu'il avait l'habitude de donner à sa sœur et que réclamaient la délicatesse et la santé chancelante de la petite. Si Jacques n'avait pas été là, l'aversion de la mère pour Nabote ne l'eût pas empêché de lui rendre les soins nécessaires, mais elle se trouvait heureuse et comme soulagée d'en être débarrassée. Sa jalousie se taisait, et Jacques, quelques minutes, était libre.

—Tout jeune, il apprit à la soigner et il avait, chose bizarre, une intelligence précoce de sœur de charité.

Dans les premières années, les médecins, après avoir vu Nabote, avaient ordonné de la nourrir avec du lait. Elle devait prendre aussi de l'huile de foie de morue Ce ne fut que plus tard qu'on lui permit de la viande, quelques potages gras, des œufs, des légumes. En même temps on augmentait la dose d'huile et on obligeait Nabote à prendre du quinquina et de la gentiane parce qu'elle était très faible.

Jacques veillait à toutes ces choses.

Quand elle eut dépassé cinq ans, on lui donna une alimentation substantielle, en ayant soin d'éviter toute nourriture indigeste.

De cet âge jusqu'à dix ans elle grandit un peu, mais elle s'arrêta tout à coup dans sa croissance et resta nouée. De dix ans jusqu'à dix-huit, elle passa les trois quarts de sa vie dans son lit ou dans son fauteuil. entourée de coussins de toutes dimensions.

A mesure que lui-même grandissait, qu'il devenait fort, qu'il s'occupait des travaux de la boucherie, Jacques, devant la faiblesse de Nabote, sentait augmenter son affection. Lorsqu'il prit la direction de leurs petites affaires ces soins nouveaux ne le détachèrent pas de Nabote. Il comprenait depuis longtemps l'aversion de la mère, mais ne se rendait pas compte des motifs qui la lui inspiraient. Il comprenait aussi l'affection jalouse dont Justine l'entourait.

Il en souffrait, pour Denise, et souvent, après des scènes de jalousie qui avaient l'infirme pour cause, quelques paroles sèches de Lauriot, jetaient Justine éplorée et furieuse dans un coin.

(*A continuer*)